

Thomas FRESSIN

***Des bourgeoisies urbaines en quête de distinction :  
Les compagnies des chevaliers de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse (1585-1793)***

Sous la co-direction de Pierre-Yves BEAUREPAIRE & Hervé DREVILLON

Université Côte d'Azur

Date de soutenance : 12 juin 2020



Crépy-en-Valois : Musée de l'archerie et du Valois, D1965.1.23 : *Les nobles jeux*. Estampe. XVIIIe s.

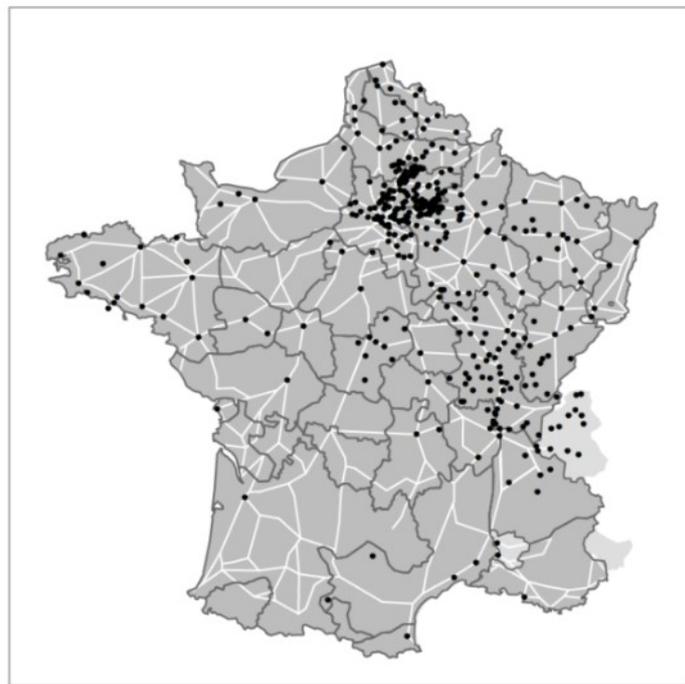
Cette thèse analyse la quête de distinction des bourgeoisies urbaines à l'époque moderne à travers le cas particulier des *compagnies de chevaliers des nobles jeux de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse*. Le cadre d'étude est le royaume de France, du roi Henri IV jusqu'au 24 avril 1793, date du dernier décret mettant définitivement fin à ce qui reste de ces compagnies.

Forme de sociabilité méconnue, ces compagnies ont été étudiées par un cercle restreint d'érudits et de chercheurs à partir du XIXe siècle. Elles ont été l'objet de réelles confusions, sources d'une place inexacte dans l'organisation militaire des villes mais également dans l'imaginaire collectif des amateurs de l'histoire des nobles jeux. A travers l'analyse de nouvelles et nombreuses sources, cette thèse réussit à redéfinir la véritable place et les différents rôles tenus par ces compagnies dans les villes. Elle permet de situer les « nobles jeux » de tir par rapport aux autres jeux de l'époque moderne. Elle interroge l'intérêt pour l'élite de la bourgeoisie d'appartenir aux compagnies des nobles jeux.

En effet, au gré du renforcement du pouvoir royal, cette thèse met en avant les enjeux pour les bourgeois du maintien de cette sociabilité dans l'espace public français. À l'intersection de l'histoire urbaine, de l'histoire de la bourgeoisie, de l'histoire des sociabilités, de l'histoire des jeux et de l'histoire militaire des villes, ce travail permet de mettre au jour les rapports complexes des bourgeois avec les autorités municipales, royales et militaires. Elle révèle également une grande influence et une large présence de ces compagnies dans de nombreuses villes du Royaume, aspects encore trop méconnus.

### *La passion de la sociabilité*

La première partie montre que ces formes de sociabilité sont apparues durant le Moyen Âge et qu'elles possèdent des origines diverses et amalgamées. En effet, ces sociétés possèdent de nombreuses racines : d'abord, des origines confraternelles, à caractère à la fois ludique, professionnel et religieux ; ensuite, des origines militaires, à cheval entre la milice bourgeoise, le guet et les académies militaires ; enfin, des liens avec d'autres sociétés municipalisées, comme les reinages, les sociétés de jeunesse et les ordres de chevalerie.



*Fig. 1 : Villes ayant eu au moins une compagnie d'un noble jeu (XIVe-XVIIIe s.)*

Cette partie se consacre ensuite à la passion de la bourgeoisie pour la sociabilité et les privilèges. Elle montre que ces compagnies particulières se structurent en sociétés urbaines d'élus pour répondre à cette passion des bourgeois de vivre noblement. Mettant en place un recrutement sélectif, différentes formes de hiérarchies s'y reflètent : hiérarchie entre membres, hiérarchie fonctionnelle, hiérarchie du mérite, hiérarchie des armes mais aussi hiérarchies entre villes, bourgs et villages. Présentes d'abord dans des villes d'une large partie du territoire, ces compagnies finiront par être connues et reconnues à travers le Royaume (le recensement en a montré dans plus de trois cent quatre-vingt-treize villes – cf fig. 1). Devenues un modèle à suivre, les habitants des faubourgs et des villages les adopteront à leur tour à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Constituées en un ordre chevaleresque et initiatique, les compagnies des nobles jeux, à travers les jeux ritualisés qu'elles proposent, permettront à leurs membres de connaître et de partager entre eux des « secrets », mais aussi de développer leur attrait pour le nouveau modèle d'humanité proposé par le siècle des Lumières.

### *Des nobles jeux à tout prix*

Après des rappels sur les jeux à l'époque moderne, la seconde partie analyse les activités organisées par ces compagnies dans l'espace urbain. Faits pour des corps humains nobles et non nobles fuyant la mort, les « nobles jeux » de tir servaient alors l'éducation des bourgeois aux jeux guerriers, comme les joutes médiévales ont pu éduquer la noblesse. A la fois royaux, olympiques, patriotiques, moralisés, licites, encouragés, ces jeux élitistes se voulaient raffinés. Ils étaient faits pour une élite prête à jouer des entremises pour des prix d'une grande valeur. Ne tirant que trop rarement en dehors de la belle saison, les confrères débutaient généralement leur saison de tir par le « tir au papegai ». Reprenant des codes ancestraux de l'Antiquité, ce tir, aux chances inégales, permettaient au vainqueur d'obtenir, pour une année, le titre nobiliaire de roi du noble jeu, mais aussi d'acquérir quelques privilèges fiscaux et marques d'honneurs des plus grands personnages de la ville. Les dimanches et jours de fête étaient l'occasion de « prix » obtenus par la médiation des flèches, des carreaux ou des balles selon le noble jeu pratiqué. L'été se déroulaient enfin de grands « prix généraux » et « prix provinciaux », ayant respectivement une envergure nationale et provinciale. Pas moins de deux-cent-trente de ces concours ont été recensés dans le cadre de ce travail. Tous sont l'occasion de fêtes urbaines grandioses, à l'organisation millimétrée. Une théâtralité chevaleresque y est mise en scène pour attirer un grand nombre de compétiteurs et de spectateurs. En plus de permettre d'apprécier les enjeux de ces manifestations urbaines, cette partie permet enfin

d'analyser le cadre du tir : les champs de tir, les campements de tir, l'armement utilisé selon les nobles jeux, les cibles, les buttes et mâts de tir, les distances de tir, les règles du jeu, l'infamie en place pour les tricheurs et les perdants, le cérémonial et les spectacles permanents, notamment pour mettre en scène les vainqueurs et les villes dont ils dépendent.



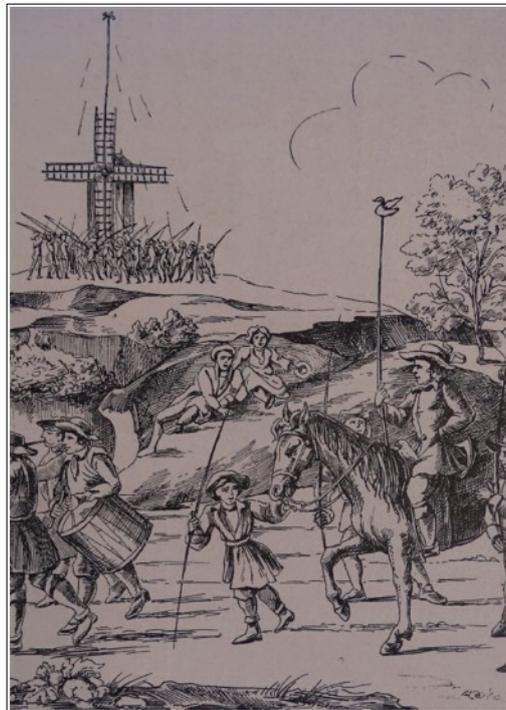
Fig. 2 – Concours de tir au canon, Strasbourg (5 mai 1616)<sup>1</sup>

### *La quête d'une vie urbaine de privilégié*

La troisième partie de la thèse permet quant à elle d'apprécier les jeux et enjeux des pouvoirs à travers la stratégie de distinction et de conservation des droits et exemptions des membres de ces compagnies. Concrètement, elle s'intéresse dans un premier temps aux plaisirs curiaux reproduits dans les villes, dans les hôtels et jardins luxueux servant d'état-major aux compagnies des nobles jeux. Les divers amusements intérieurs des chevaliers sont ainsi analysés, comme les jeux d'intérieur, les bals, les fêtes et les banquets. Les jardins, quant à eux, servaient à la fois de lieux de promenade aux habitants de la ville, mais également de lieux pour les fastes urbains. Cette partie s'intéresse également à la recherche constante de privilèges et d'exemptions par les chevaliers, les abus commis par certaines compagnies pour profiter du système, ou encore les correspondances nombreuses entre compagnies du Royaume pour partager aux confrères les droits acquis localement. Corps d'abord privilégiés par les institutions municipales avant le règne du roi Louis

1 Paris : BnF Estampes, RESERVE FOL-QB-201 (63) : La Marche observée à la montre de Mrs les chevaliers de toutes les villes venus au prix général faict à Reims le 15 juin 1687. Estampe, Collin (graveur). 1687

XIV, les compagnies des nobles jeux chercheront progressivement la protection de l'autorité royale pour survivre. Car, les villes remettent souvent en question l'existence de ces compagnies coûteuses en privilèges et exemptions, qui n'ont dans la pratique pour seul intérêt urbain que de rehausser l'éclat des cérémonies urbaines.



*Fig. 3 – Le roi du papegay<sup>2</sup>*

Attaqué de toute part, l'autorité royale veillera bien souvent à perpétuer ce corps apprécié des élites bourgeoises. Les chevaliers des nobles jeux finissent ainsi bien souvent par devenir un corps spectateur des luttes entre pouvoir royal et pouvoir municipal. Bien que protégées par l'autorité royale, face à la diminution progressive des privilèges et à la fuite d'une élite adepte des nouvelles formes de sociabilité, les nobles jeux finissent par décliner à partir de la fin du XVIIe siècle. Pour résister à ce déclin, plusieurs initiatives locales voient le jour au cours du XVIIIe siècle. Citons d'abord la grande-maîtrise de l'arc, office créé sans l'accord du roi par l'abbaye Saint-Médard de Soissons pour réunir et avoir le contrôle sur les compagnies du noble jeu de l'arc. Citons ensuite les différents concordats fédérant localement les compagnies de l'arquebuse de provinces qui s'opposent : les provinces de Picardie, Brie, Champagne et Île-de-France finissent par s'unir alors que la Bourgogne reste seule. Rivalité qui occasionnera continuellement une surenchère dans la

---

2 Henry-René d'Allemagne. *Sports et jeux d'adresse*. Paris, Hachette, 1904

qualité de l'organisation des grands prix de tir et finira par occasionner la ruine de compagnies et par la même de leurs chevaliers.

### *Servir sous les armes*

La dernière partie se concentre sur la place réservée à ces compagnies au sein de la milice bourgeoise et à leur caractère militaire volontairement affiché. L'étude des missions confiées par les villes à ces compagnies montre, à travers les siècles, un rôle militaire relativement fantasmé, accessoire et décrié. En effet, si les compagnies des nobles jeux affichent un but commun, celui de servir la cité, dans les faits, les missions militaires ou de police qu'elles réalisent pour les villes sont rares. Là où les compagnies sont présentes en grand uniforme, ce sont sur les fréquentes missions d'honneur et de sécurité, à l'occasion des grandes fêtes publiques urbaines, de fêtes privées ou encore des montres d'armes et les entrées dans les villes.



*Fig. 4 – Rassemblement de l'Arc de Genève (1771)<sup>3</sup>*

Lors de ces différentes manifestations, en véritables acteurs de la scène urbaine, les chevaliers des nobles jeux s'efforcent d'apparaître comme une élite urbaine. La symbolique adoptée est d'abord militaire. Uniformes et grades militaires, attributs d'officiers supérieurs de l'Armée du roi, discipline militaire, drapeaux, armoiries, sobriquets et mascottes, rien n'est laissé au hasard dans

---

3 Crépy-en-Valois : Musée de l'archerie et du Valois, Dsa 27 : *Réjouissances faites à Genève le 4 juillet 1771 pour Charles Stanhope, commandeur du noble exercice de l'arc.* 1771

l'apparence affichée aux yeux de tous. La symbolique retenue est également nobiliaire. Reprenant d'anciens usages des anciennes sociétés de reinage, il ne suffit pas aux chevaliers de paraître avec des uniformes d'officiers, ils parent leurs meilleurs tireurs de titres nobiliaires suprêmes : ceux de rois et d'empereurs. La symbolique chevaleresque est enfin adoptée, en accordant notamment une grande place à la courtoisie et à la galanterie. Outre cette symbolique, cette thèse montre que les chevaliers se créent également une identité particulière, en s'attribuant une tradition guerrière inventée et en écrivant une belle postérité chevaleresque. Au cours des siècles, cette identité militaire leur permet de justifier et de renforcer la présence de compagnies sur les frontières Est du Royaume. Au sein des villes, elle occasionne de nombreux conflits de préséances, en particulier avec les compagnies de la milice bourgeoise mais aussi entre compagnies des nobles jeux entre elles.

Le dernier chapitre de la thèse s'intéresse au sujet des compagnies face à la tempête révolutionnaire. Il étudie dans un premier temps le transfert de sociabilité, à l'aube des années 1790, des compagnies des nobles jeux vers les « sociétés » en tout genre : clubs, lycées, salon des arts, sociétés olympiques, sociétés philanthropiques. Entre permanence et transformation, les compagnies s'adaptent au cours des mois de calamités publiques de la Révolution. Souvent, devant la tournure des événements, elles prennent les armes et vont enfin jouer un vrai rôle militaire et/ou de police dans les villes. Redoutant un soulèvement général de la population, elles se chargent également de protéger leur propre patrimoine. Montrant un attachement pour le rétablissement de la paix, les témoignages analysés dans les registres des compagnies montrent que les chevaliers se présentent comme d'humbles et très obéissants serviteurs du roi et de la ville. Pour montrer au peuple qu'il ne doit pas s'interroger sur les bonnes volontés des compagnies, la plupart des confrères prennent les armes pour offrir leurs services au Tiers-État ; ceux qui ne s'exécutent pas sont alors exclus du corps. Mais la symbolique nobiliaire et le caractère monarchique particulier des nobles jeux, ainsi que leurs anciens privilèges, agacent dans de nombreuses localités. Dès 1789, l'animosité de nombreuses villes se ressent dans les correspondances et les résolutions prises. La dissolution générale du corps particulier dans la garde nationale est souhaitée par l'Assemblée nationale. Le concordat de l'arquebuse tentera, sans succès, de maintenir le corps. D'autres tentent de repenser, tout aussi vainement, le rôle des compagnies. Au final, la dissolution des nobles jeux est promulguée le 14 octobre 1791. Les drapeaux des compagnies sont déposées dans les églises, les chevaliers doivent rejoindre les rangs de la Garde nationale et, bien souvent, les villes cherchent à saisir les biens des chevaliers pour les vendre au profit de la Nation. Deux ans plus tard, cette

volonté des élus de la Nation est entérinée par un décret du 24 avril 1793, qui sonnera le coup de grâce des nobles jeux.

Au bilan de cette thèse, il est désormais enfin possible de mieux définir la place et le véritable rôle des compagnies des nobles jeux de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse au sein de l'organisation municipale d'Ancien Régime. Si, dans de nombreuses villes du royaume de France, de multiples bourgeois se sont fait recevoir dans ces compagnies, c'était bien pour accomplir leur quête de distinction urbaine. Avec le titre nobiliaire urbain de chevaliers des nobles jeux dont ils se paraient, ils étaient à la fois des joueurs élitistes, des acteurs de la scène urbaine, de vrais faux guerriers et de fins politiciens privilégiés.

Ce travail ne tendant pas à une quelconque exhaustivité, de multiples pistes restent à explorer. Citons par exemple la poursuite du recensement de ces compagnies, des études davantage localisées à mener en amont et en aval de la période retenue ou encore l'étude comparée du phénomène avec d'autres grandes villes d'Europe qui ont, elles aussi, connues de semblables formes de sociabilité de tir.